

l'église Saint-Nizier et qui se trouvent au *Dépôt général des Arts*, y compris quelques reliefs et statues par lui remis au citoyen Joussetme, le 12 messidor et pour d'autres ouvrages décrits audit compte. (Compte du citoyen Bertrand, trésorier de la commune de Lyon, l'an II de la République.)

A mon tour, je ne dirai pas non plus, que la Révolution a détruit ou brûlé *tous* les tableaux, brisé *toutes* les statues et déchiré *tous* les livres que la Nation avait confisqués. Mais MM. de Montaiglon et Rolle sont-ils bien exacts, quand ils avancent « *que les tableaux furent épargnés et mis provisoirement en lieu sûr* », en se fondant sur la quittance du citoyen charpentier Cipian, qui a enlevé et transporté les ouvrages de peinture qui se trouvaient à Saint-Nizier ?

Ces auteurs n'ont donc pas fait des recherches aux archives, dans le *Fonds de la Révolution*, qu'il est si douloureux d'étudier à tous les points de vue ? Là, ils auraient pu voir que, le 9 novembre 1792, la commune de Lyon brûla, dans l'une de ses fêtes dites *civiques*, au *Champ de Mars*, aux Brotteaux, sur l'*Autel de la Patrie*, tous les portraits des Prévôts des Marchands, des Échevins de Lyon, des Gouverneurs et des Princes qui ornaient les Salons de l'hôtel de ville. Là encore, ils auraient pu constater que peu de temps après, on détruisit ou laissa voler « *quatre-vingt-onze portraits* des mêmes Prévôts et Échevins peints à l'huile sur vélin », renfermés dans des étuis garnis de velours, aux couleurs de la ville et garnis de fermoirs d'argent ciselé. Ils n'ont donc pas lu la lettre par laquelle le célèbre statuaire Chinard, qui était cependant si enthousiaste de la Révolution, a donné sa démission de membre du *Conservatoire des Arts*, par l'immense dégoût que lui avaient inspiré les actes d'odieux vandalisme commis, entre autres, dans l'église des Jacobins, si riche en *tableaux* et en monuments et où tout avait été brisé et pulvérisé ? Dans ce même fonds ils auraient pu voir le rapport du procureur syndic, relatant de quelle étrange façon on avait rangé dans les corridors du *claustral Saint-Pierre* troué par les bombes de la Convention, des *tableaux* enlevés aux églises par le citoyen Joussetme, — ce qu'on avait fait, entre autres, des belles statues de bronze et d'albâtre placées sur les tombes des Villeroy dans l'église des Carmélites et